



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Information du Conseil fédéral concernant la gestion de l'immigration et les abus sur le marché du travail

A moins d'une année de l'échéance du délai de mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse, le Conseil fédéral a présenté ce jour différentes propositions en lien avec ce dossier. Il a réaffirmé son soutien à une clause de sauvegarde, qui, en l'état des discussions avec l'Union européenne (UE), gelées jusqu'au vote de la Grande-Bretagne sur son maintien ou non au sein de l'UE, ne peut être qu'unilatérale.

Clause de sauvegarde et Croatie

La Fédération des Entreprises Romandes Genève (FER Genève) comprend l'impasse dans laquelle se trouve le Conseil fédéral à ce jour. Son président, Ivan Slatkine, relève toutefois que «le soutien à la clause de sauvegarde n'est pas de nature à permettre le maintien à terme des accords bilatéraux, comme l'UE l'a déjà clairement indiqué à notre pays. Les débats aux Chambres fédérales, ainsi que la reprise des discussions avec l'UE devraient permettre d'y voir un peu plus clair».

Le Conseil fédéral a d'autre part signé le protocole III relatif à l'extension des accords bilatéraux à la Croatie. La Fédération salue cette décision. «Elle a le double mérite d'apaiser le climat de tension qui caractérise les discussions avec l'UE depuis le vote du 9 février 2014, et de permettre à notre pays de poursuivre et d'intensifier ses relations avec l'UE dans le cadre du programme cadre de recherche Horizon 2020 et d'Erasmus», se réjouit Blaise Matthey, directeur général de la FER Genève.

Mesures internes

Si la Suisse ne maîtrise pas le calendrier de discussion avec l'UE, elle peut en revanche avancer sur les mesures internes. Sur le plan des mesures du marché du travail, le Conseil fédéral a officialisé l'échec des discussions menées avec les partenaires sociaux au sujet de l'optimisation des mesures d'accompagnement. La FER Genève le déplore. Le Conseil fédéral a néanmoins repris l'une des mesures discutées au sein du groupe de travail, concernant les conditions de prorogation d'un contrat de travail type (CTT) à salaires impératifs. «Notre Fédération avait soutenu cette proposition dans le cadre d'une récente consultation. Nous sommes donc satisfaits qu'elle ait été retenue», note Blaise Matthey. Il relève toutefois qu'elle ne fait que reprendre une motion du Conseiller national Marco Romano, déjà en discussion devant les Chambres fédérales. Il salue également l'examen de l'introduction d'une adresse de notification en Suisse pour les prestataires de services étrangers, tout en soulignant qu'il s'agit d'une évidente mesure de

bon sens si l'on entend pouvoir lutter efficacement contre les abus. La Suisse doit cesser de faire preuve d'angélisme et se montrer plus réactive et plus rapide dans ses actions. Les procédures en cas de constat d'infractions sont longues et aboutissent le plus souvent lorsque le prestataire de services en infraction a terminé son mandat et est reparti chez lui depuis longtemps. «Nous appelons de nos vœux que le plan d'action en vue d'améliorer l'exécution des mesures d'accompagnement ainsi que l'examen de nouvelles et éventuelles mesures législatives supplémentaires tiennent compte de ce contexte», demande Ivan Slatkine.

Partenariat social

La FER Genève a entendu le message du Conseil fédéral concernant l'importance du partenariat social. Elle salue ce soutien, qu'elle partage. Elle espère qu'il saura le concrétiser à l'occasion de la composition de la future commission de l'immigration, en intégrant *de facto* les partenaires sociaux. Cette commission devra également être représentative des différentes réalités régionales, notamment en intégrant les cantons les plus concernés par la problématique.

Pour ce qui concerne la valorisation du potentiel de main-d'œuvre indigène, comme l'intégration plus rapide des demandeurs d'asile sur le marché du travail, la FER Genève accueille positivement le principe de ces propositions. Elle attend toutefois de prendre connaissance de leur détail pour se prononcer plus spécifiquement et souligne qu'elles ne pourront être mises en vigueur à très court terme et ne sauraient en tous les cas permettre de combler la pénurie de main-d'œuvre qui pourrait toucher la Suisse pays, en cas de rupture des accords bilatéraux.

La Fédération des Entreprises Romandes Genève en bref

La FER Genève est une organisation patronale et économique faîtière, créée en 1928. Elle défend les intérêts de plus de 80 associations professionnelles et de 27'000 entreprises membres, dont 9'000 indépendants, tant sur le plan politique qu'économique. Ses adhérents sont représentatifs de tous les secteurs économiques (entreprises multinationales, finance, artisanat, industrie, services, etc.) et consistent pour deux tiers d'entre eux en des PME de cinq personnes au maximum. La FER Genève est active dans les secteurs des associations professionnelles et économiques, des caisses de compensation, de prévoyance et d'allocations familiales. Elle offre des services notamment dans les domaines du droit du travail, de la formation professionnelle, de la santé et de la sécurité au travail, ainsi que dans la gestion des salaires.

Contacts:

Ivan Slatkine, président – 079 301 40 84 – ivan.slatkine@fer-dg.ch

Blaise Matthey, directeur général – 079 628 11 91 – blaise.matthey@fer-dg.ch

www.fer-ge.ch